

Le Courriel d'information

n°129 – Mardi 25 avril 2000.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Dans ce numéro

En bref...

Appel à volontaires : le groupe de traducteurs bénévoles a sans doute besoin de votre aide ou celle d une personne que vous connaissez. Vous souhaitez donner un peu de votre temps et nous faire profiter de votre expertise ? Merci de répondre à cette appel (voir l article pour tous les détails).
Brèves d OMC : OMC mais aussi Union européenne, protocole de Kyoto, CODEX, sommet eurafricain, rapport du PNUD, Lomé, etc.. Des nouvelles de tous les accords internationaux en fonction de l actualité.
ATTAC Tunisie : des nouvelles des militants d ATTAC Tunisie emprisonnées. Leur situation reste inchangée et leurs conditions de détention laissent à désirer. Vous pouvez agir : nous lançons une pétition. Amnesty International Tunisie a subi, elle aussi, les assauts de la police. Quel rapport avec la Taxe Tobin ? Aucun si ce n est que le gouvernement tunisien en emprisonnant des militants et en ne reconnaissant pas ATTAC Tunisie semble y voir un rapport. En tous les cas pour nous le respect des droits de la personne humaine est en cause et cela nous concerne tous. Le respect des libertés est un combat qui ne peut laisser quiconque indifférent et doit dépasser nos soucis particuliers.

Appel à volontaires

Le développement d ATTAC dans d autres pays que les pays francophones amènent chaque jour de nouveaux besoins, tant dans la traduction de documents vers le français ou d autres langues que depuis le français ou d autres langues. De fait nous travaillons quotidiennement avec une dizaine de langues. Le site Internet enregistre chaque mois des visites depuis une centaine de pays. Les actions que nous entreprenons, en particulier les rencontres internationales qui se dérouleront à Genève entre le 22 et le 25 juin prochain, pour ne parler que de l actualité, ajoutent à ces besoins habituels.

Le groupe de traduction qui réunit 200 traducteurs bénévoles et qui est lui-même animé et coordonné par cinq bénévoles a besoin de votre aide.

Comment cela se déroule-t-il ? Tous les traducteurs sont réunis sur des listes électroniques par langue. Les demandes de traduction y sont publiées et suivant que vous êtes disponibles ou pas, suivant aussi que le document vous plait ou pas, vous répondez ou non à cette demande. C est à dire que votre engagement est libre et est relatif au temps dont vous disposez au moment où la demande est faite. Afin de garantir la qualité de traduction, chaque traducteur/traductrice est doublé(e) d un(e) relecteur/relectrice et travaille donc en équipe. Ce sont les cinq animateurs qui organisent sur la base du volontariat les traductions, relectures et les publications de chaque document.

Qui cherchons-nous ? Vous possédez une ou plusieurs langues maternelles mais par exemple vous vivez dans un pays étranger dont vous maîtrisez la langue écrite ou vous avez acquis la maîtrise d une ou plusieurs langues étrangères... et bien n hésitez pas ! Nous cherchons toutes les combinaisons possibles dans toutes les langues possibles(*). Nous enregistrons cependant un petit déficit pour l anglais et l espagnol.

Comment faire ? Il suffit d envoyer un courrier électronique à coorditrad@attac.org en précisant :
1) votre ou vos langues maternelles

2) la ou les langues dont vous maîtrisez l usage écrit
3) les domaines particuliers dont vous maîtrisez le vocabulaire technique ou si vous êtes tout simplement généraliste
4) toute autre remarque qui vous paraît importante.

(*) pour les langues dont l alphabet n est pas latin nous demandons aux traducteurs de posséder un éditeur de PDF afin que les documents puissent être mis en ligne facilement. Pour l arabe en particulier d autres solutions sont entrain d être mises au point grâce au développement d ATTAC dans certains pays qui utilisent cette langue.

Merci d avance.
André, Frédéric, Jean François, Patricia et Sophie
coorditrad@attac.org

Brèves d OMC

1- Le projet du Quad (Etats Unis, Europe, Japon, Canada) destiné à inciter les pays pauvres au lancement d un nouveau round de discussion commerciale globale a été accueilli par un flot de critiques de ceux-là même qu Il était censé assister et auprès de qui il devait rétablir la confiance. Pour la plupart d entre eux, le document du Quad ne peut être une base de négociation. Il étendait l accès sans droit aux marchés du Nord pour "à peu près" tous les produits importés des pays les moins développés, excluant par ce biais beaucoup de produits jugés sensibles par le Nord, tels les textiles et les produits agricoles, qui sont souvent leur principale source de devises. C est le même discours que celui déjà utilisé à Seattle.

Les USA ne pensent pas que le Congrès pourrait approuver la modification de l Accord sur les Textiles et l Habillement de l OMC. Cet Accord prévoit que les pays importateurs de produits textiles (tels que les USA et l UE) donnent leur accord pour créer une période transitoire de 10 ans (jusqu en 2.005) avant de lever les restrictions sur leurs importations.

L UE a signalé qu elle ne pouvait pas y inclure des produits agricoles comme la banane, le boeuf, le riz et le sucre.

Le Quad a demandé aux pays en voie de développement d ouvrir davantage leur marché aux pays les moins développés notamment par le biais de droits nuls ou de suppression de quotas, ce qui avait déjà été rejeté par ces pays qui ne se sentent pas en phase avec le principe d équité qu il soutend. Ce plan du Quad a aussi été critiqué par M.Moore qui leur a déclaré qu Il ne chercherait pas à l imposer aux PVD et a regretté que le Quad ne soit pas parvenu à un accord pour fournir des ressources adéquates pour l assistance technique et la formation de ces pays (évaluées à environ 6 Millions de dollars). Néanmoins, le Secrétariat est lui-même critiqué concernant la qualité et l approche de sa coopération technique, critiques relayées aussi bien par les pays donateurs que récipiendaires et par les représentants de la société civile.

D autres accords sur les TRIMs (Droits de propriété intellectuelle) ou sur les Investissements n ont pu être trouvés ou n ont même pas été abordés. Quelques pays demandent à ce que l accord sur les investissements soit revu pour y inclure obligatoirement des provisions sur des pratiques commerciales restrictives afin de contrebalancer ce qu Ils considèrent être une mesure à sens unique qui corsète le développement industriel des PVD.

2- Prorogation de LOME IV (UE-ACP)

La requête présentée par l UE et les 70 pays ACP (avec l appui de la Jamaïque) de proroger la Convention de Lomé a été assez fraîchement reçue par les USA, 4 producteurs de bananes latino-américains (Honduras, Panama, Guatemala, Colombie) et un certain nombre de PVD.

Trois des quatre produits de base traditionnellement annexés à la Convention de Lomé figurent dans le nouvel accord. Le régime préférentiel sur la banane a été tenu à part et fera l objet de négociations entre l UE et ses autres partenaires commerciaux pour l établissement d un nouveau régime (y compris avec les pays ACP). Le Panama a menacé de suspendre son accord à la nouvelle Convention à la réforme du régime d Importation de bananes de l UE.

Néanmoins la prorogation de 8 ans de la Convention (qui doit recevoir l approbation unanime de l OMC) sera probablement acceptée, mais l obtention de l accord pourra prendre plus longtemps que les 90 jours officiellement requis. Pendant cette période, le Conseil pour le Commerce des Marchandises conduira des consultations informelles sur la demande déposée par UE-ACP. Si aucune décision ne peut être prise pendant ce laps de temps, un vote à la majorité qualifiée des 2/3 sera demandé pour que l accord puisse être validé.



Le nouvel accord de Lomé est sensiblement différent des 5 accords quinquennaux précédents. La période intermédiaire sera de 8 à 12 ans pendant laquelle des négociations se dérouleront entre UE et pays ACP sur des accords commerciaux compatibles avec les règles de l'OMC, donc sur le retrait progressif des barrières commerciales entre eux.

Bien que les USA aient annoncé qu'ils ne bloqueraient pas l'adoption de cette demande de prorogation, ils veulent s'assurer que l'UE modifiera son régime sur les bananes. Cette demande de prorogation, qui se superpose aux propositions présentées devant le FMI et la Banque Mondiale à leur réunion annuelle de ce mois destinées à éliminer les tarifs douaniers sur les produits d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, a fait réagir certains aux USA qui avancent que toutes ces propositions vont miner la protection accordée aux Etats de l'Union producteurs de textile par la Loi sur le Commerce avec l'Afrique de l'Administration Clinton.

On prévoit que la question UE-ACP sera reprise devant le Conseil Général de l'OMC le 7 Juillet prochain.

3- D'autres nouvelles de l'UE

La Commission a annoncé qu'elle différerait l'interdiction de mise sur le marché de cosmétiques ayant subi un test animal. Cette interdiction, qui devait prendre effet en 98, avait déjà été retardée pour diverses raisons. Le délai durera au moins jusqu'à l'introduction d'une interdiction applicable à l'ensemble de l'UE, prévue pour dans 2 ans. Cette interdiction aurait, selon les autorités européennes, vraisemblablement provoqué une dispute à l'OMC avec les partenaires commerciaux de l'UE.

4- Congrés de la CISL à Durban (Afrique du Sud) "Justice sociale globalisante au 21° siècle"

Son Secretaire général, Bill Jordan, a déclaré que "la globalisation ne fonctionne pas pour les gens ordinaires" et que ses erreurs les plus criantes pouvaient se constater sur "ce" continent (l'Afrique). "Le coût humain de la globalisation se constate dans n'importe quelle partie du monde". La CISL a demandé un renforcement de la coopération entre OIT et OMC. Elle a réclamé l'établissement d'un groupe de travail permanent au sein de l'OMC sur les normes de travail ainsi que l'adoption d'une clause sociale liant accords commerciaux et normes sociales dans les accords de l'OMC. Cette proposition a reçu l'appui de la plupart des congressistes des PVD (à l'exception de l'Inde et de Singapour), ce qui les placent généralement en porte a faux avec leurs gouvernements respectifs qui prétendent qu'une clause sociale est simplement une façon déguisée pour les pays développés de faire jouer le protectionnisme

5- Nouvelles de la Zone de Libre-Echange des Pays de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)

Les six pays fondateurs de l'ASEAN avaient décidé d'abaisser leurs tarifs douaniers à 5 % sur 85 % de leurs produits agricoles et industriels à partir du 1 janvier dernier et d'établir une zone de libre échange (ZLE) à compter de 2002; les pays les moins développés (Laos, Cambodge, Birmanie et Vietnam) ayant jusqu'à 2006-2008 pour s'y conformer. Mais...

Les Philippines ont annoncé qu'elles ne réduiraient pas ses droits (qui s'élèvent à 60 %) sur le sucre avant 2010. La Thaïlande (productrice de 5 Million de T. de sucre contre 2 pour les Philippines) s'est opposée à cette décision qui irait à l'encontre de l'esprit de l'accord de ZLE et a critiqué les autres membres de l'ASEAN de ne pas appliquer les obligations en matière de libre échange. Elle accuse la Malaisie de continuer à protéger son industrie automobile. En réaction la Thaïlande n'abaissera pas ses droits sur l'huile de palme.

Par ailleurs on s'attend à ce que la Thaïlande fasse appel devant l'OMC et la CNUCED afin de persuader les pays de l'OPEP d'annuler la surfacturation sur les produits pétroliers vendus en Asie. Cette surprime pour les pays de l'Est est injuste puisqu'elle ne s'applique qu'à la Thaïlande et au Japon et non pas aux autres pays importateurs. Sur les 11 pays de l'OPEP, 5 seulement sont membres de l'OMC. On ignore donc quelle forme prendra l'appel de la Thaïlande.

6- ORD (Organe de Règlements des Différents) Dispute UE-USA sur les FSC

Concernant le règlement de la dispute sur les délocalisations des bénéfices des sociétés US dans les zones off-shore (FSC), que l'UE considère comme une subvention massive et interdite donnant un avantage irrégulier aux sociétés US sur leurs marchés d'exportation, les USA ont déclaré qu'ils se conformeraient aux règlements de l'OMC. Ils ont jusqu'au 1 octobre pour s'y soumettre. Ils n'ont pourtant indiqué aucun calendrier pour présenter un plan allant dans ce sens. L'UE a appelé les USA a en présenter un "sans délai". Le délégué US,



mortifié, a encouragé l UE "à pratiquer ce qu elle prêche", faisant allusion aux problèmes de la banane et de l Interdiction d importation de boeuf aux hormones auxquels l UE n a pas répondu..

Dans sa dispute avec l UE sur ce problème de la banane, l Equateur, selon un médiateur de l OMC, pourrait demander à l UE 200 Millions $ en contre partie du refus de celle-ci de se conformer aux accords de l OMC, mais l Equateur pourrait différer sa demande dans l espoir que l UE prendra les mesures pour se soumettre au règlement. Interrogé sur le temps que son pays pourra attendre avant d y parvenir, l ambassadeur équatorien a dit qu Il ne prendrait de sanctions que si la réponse de l UE n était pas satisfaisante.

Le Pakistan a également introduit une plainte contre les USA pour des sauvegardes injustifiées contre l Importation aux USA de fils de coton pakistanais.

7- Nouvelles du Codex (Réunion du groupe de Travail sur les produits alimentaires dérivés de la Biotechnologie)

Le rapport publié après cette réunion par les ONG a critiqué la position des USA, qui a essayé de réduire le champ d intervention du groupe de travail centré sur les facteurs nutritionnels et de sécurité plutôt que sur un programme qui répondait également à quelques-unes des préoccupations de beaucoup d ONG et de quelques pays (comme l UE, la Malaisie et la Norvège) sur les aspects sociaux et de précaution sur les OGM. Le rapport a noté que les USA ont avancé qu Ils ne voyaient "nul besoin de mettre en place la traçabilité des OGM car ces produits sont sains et qu un tel système serait trop coûteux". Greenpeace estime que les USA s oppose à la traçabilité qui l obligerait à prendre en compte les questions de responsabilité et d assurance. Le groupe de travail a cependant accepté d Incorporer la traçabilité dans son programme d étude.

Diverses manifestations d ONG se sont tenues autour de cette Conférence. Elles ont exprimé leur regret que la société civile ne puisse avoir plus d accessibilité au travaux du Codex et l ont appelé à suivre la même voie que les autres agences des Nations-Unies, en particulier la Convention sur la Biodiversité où les ONG peuvent mieux se faire entendre.

8- En marge du sommet eurafricain du Caire

Rappelons que la part des exportations africaine dans le commerce eurafricain est passée de 6.7 à 3 % sur les 25 dernières années. Les assurances traditionnelles des pays du Nord pour "améliorer le lien entre commerce et développement dans le système d échanges multilatéral" ont été données par P.Lamy, reflétant la position du Quad (accès au libre-échange pour "à peu près" tous les produits). Le second Sommet se tiendra en 2.003

9- Agences de l ONU :

Le rapport du PNUD "Pauvreté 2000" a été diffusé le 4 Avril. Il critique l OMC pour n avoir pas su lier politiques commerciale et éradication de la pauvreté rapport complet en sur www.undp.org/povertyreport

La 8° session de la Commission de l ONU sur le Développement Durable (qui se tiendra à partir du 24 Avril à New-York) aura pour thèmes principaux l agriculture durable, investissements, échanges et croissance économique. Elle sera présidée par le Ministre colombien de l Environnement. Y ont été invités : M.Moore, Ch. Barshefsky, ainsi que des personnalités de la société civile. Parmi ceux ayant déjà confirmé leur participation : Le Commissaire à l Agriculture de l UE, Klaus Topfer du PNUE, les ministres de l Environnement britannique et hollandais

10- Réunion des Ministres de l Environnement du G8 en vue de la ratification du Protocole de Kyoto

Le protocole, qui a été adopté en décembre 97, n est toujours pas entré en vigueur. Le Président de la réunion, Directeur de l agence japonaise pour l Environnement, a déclaré qu Ils étaient tombés d accord pour estimer qu une ratification devrait être obtenue de la plupart des pays d Ici à 2002. Néanmoins les autorités japonaises ont fait savoir que les USA s opposeraient à tout calendrier en vue de la ratification. Les environnementalistes ont cependant estimé que cette réunion avait constitué une avancée.

Une rencontre a eu lieu entre l UE et la Norvège pour que ce pays fasse partie du plan d échanges des droits à polluer à l échelle européenne. La Norvège a jusqu Ici donné la préférence à une plus grande extension de ces droits que ce qui est communément accepté par l UE. Pendant ce temps, le Danemark (qui a reçu l accord de la Commission) va devenir le premier pays membre de l UE à se lancer dans un plan national d échange de droits à polluer.



Les permis d émissions dans l échange global sont estimés à 1.2 Milliards $ par an sur le marché dérivé des droits à polluer selon les analystes ayant assisté à la Conférence sur l énergie qui s est tenue à Londres récemment.

Edesa, la Cie d électricité espagnole, a annoncé un plan de construction de deux centrales devant fonctionner à base de résidus oléicoles, qui sont des produits énergétiques non polluants. Ces 2 stations pourront répondre aux besoins en énergie d environ 100.000 foyers.

De son coté, le Chili envisage de fertiliser les eaux de l océan qui l entoure avec du nitrogène, qui servira à produire davantage de plancton, qui à son tour aidera à absorber les émissions de CO² dans l atmosphère. Ce retrait sera porté à son crédit selon le plan d échanges de Kyoto sur les émissions de carbone.

Groupe de travail « Traités internationaux et Paradis fiscaux ».omc.marseille@attac.org

ATTAC Tunisie

Hier, jeudi 20 avril, Fathi, Mohamed et Iheb ont recomparu (3ème fois) devant le juge d'instruction de Gombalia.

Fathi a, de nouveau, interpellé le juge sur ses conditions de détention évoquant notamment les comportements du "chef de cellule" (ils sont 100 dans la pièce où il est écroué) qui a visiblement reçu des consignes pour le provoquer et le harceler!

Le juge a refusé d'entendre cette plainte.

Les avocats ont demandé à avoir connaissance du dossier d'accusation pour préparer leur plaidoirie (droit élémentaire). Le juge a refusé. Le ton est monté. Les avocats ont quitté l'audience.

Fathi a refusé de signer la déposition que le juge lui demandait de signer.

Nous n'avons pas de réponse à la demande de liberté provisoire. Nous ne savons pas quand aura lieu le procès Bref, nous ne savons rien. Et si je dis nous c'est d'abord en pensant à Majda (sa femme) qui n'est pas plus informée que nous!

Une centaine de personnes ont assisté à l'audience dont la représentante du gouvernement américain. Le gouvernement français brillait par son absence.

Hier, jeudi 20 avril, pendant la conférence de presse à Paris, Alima Boulediene, euro-député verte, a annoncé que son groupe allait déposer une motion au parlement pour "geler" le partenariat conclu en 1995 entre l'UE et la Tunisie.

Rappelons que l'article 2 de ce partenariat stipule qu'il a pour préalable le respect des droits de l'homme et des libertés démocratiques!

Pour que cette motion soit votée, nous allons mettre en place des actions "dures" de soutien qui feront, peut-être, enfin bouger les médias !

Leur construction est en cours. En attendant voici une pétition que nous vous demandons de faire circuler et de signer

Jean-Luc Cipière raid.rhone@attac.org

PETITION

Arrêtés samedi 8 avril, Messieurs Fathi Chamkhi, président du Rassemblement pour une alternative internationale de développement (RAID, ATTAC-Tunisie), Mohamed Chourabi, membre de RAID, ainsi que Iheb Heni, gérant d'une unité de reprographie, ont été inculpés, ce lundi 10 avril de :
- maintien d'une association non reconnue,
- diffusion de fausses nouvelles avec l'intention de troubler l'ordre public,
- outrage à l'ordre public,
- appel à la rébellion et incitation des citoyens à violer les lois du pays

Ils sont actuellement sous mandat de dépôt à la prison du Mornag et doivent comparaître à nouveau devant le juge d'instruction, le samedi 15 avril. Considérant que les faits qui leur sont reprochés relèvent de la liberté d'opinion et du droit d'association dont l'exercice est reconnu par la constitution et par les conventions internationales dument ratifiées par la Tunisie, nous, soussignés, exigeons :
- la libération immédiate et sans condition de Messieurs Fathi Chamkhi, Mohamed Chourabi et Iheb Hani,
- l'abandon des poursuites à leur encontre
- la légalisation du Raid (ATTAC Tunisie)

Téléchargement pour impression
RTF – http://attac.org/fra/asso/tele/petitionraid.rtf
PDF http://attac.org/fra/asso/tele/petitionraid.pdf

ATTAC n est évidemment pas seule touchée par la répression en Tunisie : voir ci-après le



communiqué d'Amnesty International Tunisie. Sans doute qu'une compétition sportive, le Rallye de Tunisie, qui a valu au pays les « feux de la rampe » médiatique ces jours derniers, est complètement étrangère à ces faits... Mais on peut s'étonner que sponsors commerciaux et sportifs de haut niveau ne voient aucun inconvénient à allier leur nom à celui de ce pays. Sans doute étaient-ils mal informés. Il est vrai d'autre part que la Tunisie ne se limite pas à son gouvernement. Les droits de la personne humaine sont-elles solubles dans le commerce, le sport et la télévision ?

Amnesty International - Section Tunisienne 67 - Rue Um Kalthoum - 1000 Tunis - Tunisie
Tel: +216 1 353 417 - Fax: + 216 1 352 671
E-Mail: admin-tn@amnesty.org

COMMUNIQUÉ

Pour la deuxième fois consécutive, la Section tunisienne d'Amnesty International s'est vue interdire une activité qu'elle projetait d'organiser dans son local à Tunis le vendredi 21 avril 2000, activité qui a trait aux violations des droits humains en Arabie Saoudite, sans avoir été notifiée officiellement de la décision du Ministère de l'Intérieur. Une quinzaine d'agents de la police mobilisés à cette fin, ont usé de la violence physique et verbale pour disperser nos membres et nos invités.

Maître Hachemi Jegham, ancien Président de notre section a été conduit de force jusqu'à la sortie de l'immeuble abritant notre siège par une demi douzaine d'agents. Des propos indécents ont été utilisés par des agents de l'ordre à l'encontre M. Mahmoud Ben Romdhane, Président du Comité Exécutif de notre mouvement.

De même, des brutalités ont été commises à l'encontre de nos membres et invités, en particulier Nora Borsali, Ilhem Abdelkefi, Wiçal Jeidi et aussi Khedija Chérif, membre du Bureau Exécutif de l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD). Ces personnes et beaucoup d'autres ont été poursuivies et intimidées par les agents de l'ordre en pleine rue.

Le professeur Hichèm Moussa de la Faculté de Droit de Tunis a été molesté en pleine rue devant le local de notre Section en présence des représentants du corps diplomatique étranger alors qu'il était en train de discuter avec le représentants de l'Ambassade de France à Tunis et avec le Président de la Section Tunisienne d'Amnesty International.

Le Bureau Exécutif de la Section Tunisienne d'Amnesty International déplore cette mesure d'interdiction et les brutalités utilisées par les agents de l'ordre. Il exprime sa sympathie à toutes les personnes qui ont été agressées sous quelque forme que ce soit et qui étaient venues pour contribuer à la promotion et à la défense des droits humains dans le monde.

Notre Section exprime son profond regret face tous les obstacles qui entravent sa libertés d'expression et d'action et à tous nos invité pour n'avoir pu les informer de l'interdiction, le Président de la Section ayant lui-même été empêche de les accueillir à l'entrée de l'immeuble abritant notre local.

Pour le Comité Exécutif
Le Président: Mohamed Bechri

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/fra/cale>

- Mardi : VILLEJUIF – LIMOGES – ARCUEIL – ANOUGLEME – ROCHEFORT – MARTIGUES – POITIERS
- Mercredi : SAINT DENIS (93) – PARIS 11 – RENNES – ROUEN – PARIS 15 – ARTOIS – MAZAN
- Jeudi : MARSEILLE – METZ – AVIGNON – CHEVILLY LA RUE – ACHERES – ROUEN – NANTERRE – LE HAVRE
- Vendredi : LORRIS – BRIOUDE – BREST – SALON DE PROVENCE - LANNION